Concours Bachelor Théâtre

Modalités et déroulement

Haute école des arts
de la scène

Calendrier

15.10.26

Ouverture de la plateforme d'inscription au concours

01.02.27 à 18h30

Séance d'information en ligne
Accessible sans inscription. La séance d'information est enregistrée puis consultable sur manufacture.ch

01.03.27

Date limite d'inscription en ligne sur manufacture.ch

12 – 16.04.27

1er tour – Auditions
La Manufacture, Lausanne

28.06 – 03.07.27

2e tour – Stage probatoire
La Manufacture, Lausanne

Contact & informations

Vous pouvez vous référer à la page FAQ :
https://manufacture.ch/fr/4848/FAQ

Pour toute question ou information complémentaire :
auditions@manufacture.ch

La Manufacture - Haute école des arts de la scène
Grand-Pré 5, CP 160,
1000 Lausanne 16
Suisse

Conditions d'admission

Majorité

Les candidat·x·es doivent avoir 18 ans révolus au moment de l'entrée prévue dans la filière (soit septembre 2027).

Diplômes

Peuvent s'inscrire au concours les candidat·x·es titulaires de l'un des diplômes suivants :
- maturité gymnasiale ou équivalent (Bac)
- maturité spécialisée dans le domaine musique et théâtre
- maturité professionnelle reconnue. En application de la législation fédérale, un certificat d'une école de culture générale, complété par un CFC est considéré comme équivalent à une maturité professionnelle.

Pratique théâtrale préalable

Les candidat·x·es doivent également attester d'une pratique ou d'une formation théâtrale préalable intensive d'au moins une année. La formation doit avoir été suivie sous la responsabilité d'un·e professionnel·le, dans le cadre d'un conservatoire, d'un cours privé ou d'une école d'art dramatique.

Candidat·x·es internationaux

Aucune condition de nationalité n'est exigée.
Les titulaires de diplômes étrangers peuvent concourir à l'entrée en Bachelor Théâtre si leur diplôme est équivalent à l'un des titres cités ci-dessus.

Exigences linguistiques

La Manufacture se situe dans la partie francophone de la Suisse (Romandie) et la langue principale de travail et de la vie quotidienne est le français. Une très bonne connaissance de la langue française est donc exigée.

Procèdure d'admission

Admission

L'admission à la formation de Bachelor Théâtre se fait sur concours. Celui-ci a lieu deux années sur trois. Une promotion de 16 étudiant·x·es comédien·nes est formée à l'issue des épreuves.

Étapes du concours

1. Dépôt du dossier d'inscription au concours
2. 1er tour
3. 2e tour – Stage probatoire

Ces épreuves sont obligatoires pour tout candidat·x·e inscrit. Aucune équivalence ou dérogation n'est accordée.

Candidat·x·es internationaux

Les auditions ayant lieu en présentiel, tous les candidat·x·es doivent effectuer les démarches administratives afin de pouvoir rentrer sur le territoire suisse. Pour les ressortissant·es d'un pays non membre de l'UE/AELE, il faut veiller à contrôler si un visa est nécessaire suffisamment à l'avance, les démarches pouvant prendre plusieurs mois.

Accessibilité

Nous accordons une grande importance à la diversité en termes d'intérêts artistiques, d'origines sociales et culturelles, d'expression de genre et de handicaps. Pour toute question, veuillez contacter auditions@manufacture.ch

Inscription au concours

L'inscription au concours d'entrée se fait exclusivement en ligne, sur le site de La Manufacture, via une plateforme dédiée accessible jusqu'au **1er mars 2027 à 12:00**.

Procédure

Pour s'inscrire au concours, chaque candidat·x·e doit :

- Créer un espace personnel
- Compléter le formulaire administratif et télécharger les pièces justificatives aux formats demandés
- Renseigner les scènes présentées lors du premier tour d'auditions
- S'acquitter du paiement de la taxe d'inscription de 80 CHF / 85 €, payable par carte bancaire
- Valider l'envoi de son inscription

Un accusé de réception est envoyé à l'adresse email liée à l'espace personnel une fois l'inscription validée. Après validation, toute modification doit faire l'objet d'une demande adressée à auditions@manufacture.ch.

Documents à fournir

Liste des pièces justificatives à fournir dans le formulaire :

- photo d'identité
- copie d'une pièce d'identité
- copies des diplômes obtenus
- certificat de pratique théâtrale intensive
- CV
- lettre de motivation
- manifeste en 3 points
- vidéo

Scènes à préparer

Chaque candidat·x·e présente trois scènes de son choix, qui doivent durer moins de trois minutes chacune. Celles-ci doivent être renseignées dans le formulaire d'inscription au concours.

- une scène dialoguée du répertoire théâtral tiré de la liste des auteur·rices fournie
- un monologue tiré du répertoire littéraire
- un parcours libre,

À l'issue de la période d'inscription, les dossiers reçus sont examinés pour établir la liste des candidat·x·es admissibles. La convocation au 1er tour d'auditions sera envoyée le **12 mars 2027**.

1er tour – Auditions

12 – 16.04.27
La Manufacture, Lausanne
Durée : 2 h

Déroulement

Les candidat·x·es sont convoqués par groupe pour une durée de 2 h. Chaque candidat·x·e présente une à trois scènes au jury parmi celles préparées.
S'il l'estime utile, le jury peut également donner une consigne au candidat·x·e et demander de reprendre une scène.

Scènes à préparer

- Une scène dialoguée : Les candidat·es peuvent venir avec leurs propres répliques ou trouver une réplique parmi les autres candidat·es.

Télécharger le corpus d'auteur·rices dont la scène doit être tirée : https://rb.gy/l75ak0

Cette scène peut être présentée en scène double. Une scène double est une scène commune à deux candidat·es du concours. Ils doivent tous les deux avoir déposé un dossier d'inscription, et sont évalués en même temps par le jury sur cette scène où ils/elles se donnent la réplique.

- Un monologue tiré du répertoire littéraire (théâtre, poésie, etc.)

- Un parcours libre

Jury

La sélection est assurée par un jury établi et présidé par la responsable académique de la filière.
Constitué de trois membres minimum, celui-ci est composé de la responsable de la filière, de professionnel·les des arts de la scène et de pédagogues du théâtre ou des arts vivants.

Logement et repas

Les candidat·x·es doivent organiser leur logement et leurs repas de façon autonome.

Résultats

À l'issue de ce 1er tour d'auditions, un groupe de maximum 36 candidat·x·es est retenu pour le 2e tour.
Les résultats du 1er tour seront communiqués par email le **20 avril 2027**.

Les candidat·x·es sélectionnés ont jusqu'au **22 avril 2027** pour confirmer leur participation au stage probatoire qui constitue le 2e tour. Les personnes en liste d'attente seront contactées dès le 23 avril 2027 en cas de désistements.
Le jury ne motivera pas ses décisions auprès des candidat·x·es.

2e tour – Stage probatoire

28.06 – 03.07.27
La Manufacture, Lausanne
Durée : 6 jours

Voyage

Pour les candidat·x·es ne résidant pas dans la région, il faut prévoir d'arriver la veille au soir à Lausanne, dimanche 27 juin, et de repartir le dimanche 04 juillet.

Déroulement

Les candidat·x·es retenus sont convoqués pour un stage pratique collectif d'une durée de six jours, organisé dans les locaux de La Manufacture.

Celui-ci consiste en cinq jours de stage complets, suivis le samedi 03 juillet d'une matinée consacrée à des entretiens individuels avec le jury.
Des consignes de préparation au stage (apprentissage de texte ou autres) seront envoyées aux candidat·x·es sélectionnés dès la communication des résultats du 1er tour.

Jury

La sélection est assurée par un jury établi et présidé par la direction de La Manufacture ou son/sa représentant·e.
Constitué de quatre membres minimum, celui-ci est composé du directeur de La Manufacture, de la responsable de la filière, de professionnel·les des arts de la scène et de pédagogues du théâtre ou des arts vivants.

Logement et repas

Les candidat·x·es doivent organiser de manière autonome leur logement et leurs repas du soir.
Les repas de midi sont pris en charge par l'école.

Résultats

Les 16 candidat·x·es retenus pour constituer la future promotion de comédien·nes sont avertis directement à l'issue du stage, **le samedi 03 juillet 2027**.
Chaque candidat·x·e non-reçu pourra aussi obtenir une information sur les motivations de la décision du jury à ce moment-là.
Les résultats seront également communiqués officiellement par email les jours suivants.